

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS896

présenté par

Mme Pitollat, Mme Mörch, M. Hammouche, Mme Lenne, Mme Vanceunebrock, Mme Provendier,
Mme Boyer, Mme Mauborgne, M. Claireaux, Mme Michel et Mme Clapot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 30, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.